

L'ÉCHO

Le magazine de Claret

Janvier à mars 2025



La Gouronette

Des travaux obligatoires

Vie économique et environnement

Des vacances dynamiques

Les réussites des associations

Vie municipale

Cérémonie des vœux



4 Cadre de vie

Travaux et aménagements

Signalétique

Animaux domestiques

6 Environnement et Vie économique

Domaine de Villeneuve - Une histoire de famille

Taille des platanes

Inauguration des gîtes - 13 juin

Dysfonctionnement de l'assainissement

8 Vie scolaire, jeunesse et social

Des vacances au centre de loisirs

Un club séniors dynamique !

Les anciens combattants à l'honneur

10 Communication

Avant les vacances de fin d'année

Les pétanqueurs en pleine forme !

Retour sur la saison de chasse

12 Vie à Claret

Recensement de la population

Hommage à Jean Paul Lauraire

14 Intercommunalité

L'eau du Pic

Halle du Verre

Festival "Chansons d'ici ou d'ailleurs"

15 Zoom sur les évènements

Cérémonies des voeux



Philippe Tourrier
Maire de Claret

édito

L'année 2024 s'est terminée à la veille des vacances scolaires par une retraite aux flambeaux et un feu d'artifices qui ont ravies les enfants et permis à tous de se retrouver autour d'un verre de chocolat ou de vin chaud. Une belle façon de terminer l'année !

2024 a laissé place à 2025 et malgré l'instabilité politique de notre pays, un gouvernement a pu voter le budget 2025. Afin de réduire la dette de l'Etat (3300 Milliards d'€) l'effort demandé aux collectivités territoriales est ramené de 5 milliards prévus initialement à 2,2 milliards d'€. Mais avec les transferts de compétences de plus en plus importants, les normes, les lois et les règles fiscales, ces collectivités sont contraintes à des difficultés financières sans précédent. C'est une véritable recentralisation économique infligée aux collectivités territoriales. Le président du département de l'Hérault, Kleber Mesquida, l'a suffisamment exprimé dans la presse.

Pour Claret, comme je l'annonçais lors des vœux, le conseil municipal votera au mois d'avril le budget 2025. Malgré le contexte, les élus ont la volonté de rester optimistes.

C'est en s'appuyant sur nos années d'expérience et notre sérieux que nous espérons mener à bien plusieurs projets tout en gardant la capacité d'agir pour les années à venir.

2025 a aussi commencé par une agitation quelque peu instrumentalisée sur les réseaux sociaux Claretains, suite à l'annonce des travaux d'électrification de l'avenue de Montpellier. Beaucoup se disaient pris en « otages » face aux désagréments liés à ce chantier. Mais les élus n'étaient-ils pas les premiers « otages » entre l'obligation de laisser se réaliser ces travaux et le mécontentement qu'ils engendraient ? Pourtant, nous avons bien dit que tout serait

mis en œuvre pour minimiser l'impact pour les usagers. Certains ont trouvé là l'occasion « d'agiter le chiffon rouge », mais après quelques jours de travaux, beaucoup de Claretains me disaient : « **Tout ça pour ça !** ». Maintenant c'est suite à la pose des potelets avenue des Embruscalles que les mêmes tentent de relancer une polémique (toujours sur les réseaux). Les prochaines élections auront lieu en mars 2026, et un débat se tiendra, projet face à projet. Mais à ce jour l'action municipale doit se poursuivre sans crainte de la polémique. D'autres travaux ou aménagements seront réalisés, surtout quand ils sont nécessaires voire indispensables.

Le début de l'année 2025 fut aussi marqué par le recensement. Le résultat montre que l'évolution démographique est maîtrisée et conforme à la volonté des Claretains lorsqu'ils ont été interrogés en 2006 pour l'élaboration du PLU. Soulignons l'excellent travail des quatre agents recenseurs recrutés par la municipalité et encadrés par Yannick de Salvador.

Évoluer dans un contexte budgétaire contraint

Enfin, 2025 a commencé dans la tristesse quand nous avons appris les décès de Jean-Paul Lauraire, Bernadette Figarol, Thierry Clody et Pierre Sanchez. Nous adressons à leurs familles toute notre compassion.

Aujourd'hui les amandiers ont fleuri et ils annoncent un printemps qui, je l'espère, sera joyeux et nous permettra de nous retrouver pour diverses festivités et toujours pour bien vivre ensemble !

Philippe Tourrier,
pour l'ensemble du conseil municipal.

La salle Justin fait peau neuve

Des travaux de réfection de la salle Justin ont eu lieu afin d'améliorer l'accueil des enfants de la garderie et du centre de loisirs. Au programme : suppression de la moquette murale, réfection et peinture des murs, remplacement du plafond. Des travaux terminés dans les délais et une salle refaite à neuf pour les vacances de février.



Renforcement du réseau électrique: Travaux !

Les travaux du renforcement électrique de l'avenue de Montpellier, (qui ont tant fait parler) avancent au pas de charge. En effet par précaution le maître d'œuvre (Hérault énergie) avait prévu plus de quatre mois de travaux dans le cas où le sous sol soit rocheux. Dans cette situation, il aurait fallu utiliser un BRH et la réalisation de la tranchée aurait été beaucoup plus longue. Ce ne fut finalement pas le cas et l'avenue a été réouverte à la circulation de façon permanente au bout de 4 semaines. Les bus scolaires peuvent y circuler à nouveau pour desservir les arrêts traditionnels. Toutefois les 17 et 18 avril elle sera fermée à nouveau pour la réalisation de l'enrobé. Comme nous nous y étions engagés, nous avons communiqué via la page Facebook et par courrier, au fur et à mesure que nous avons les informations, et nous continuerons de le faire.



Travaux encore : le réseau d'assainissement

La Communauté de communes du Grand Pic Saint-Loup, compétente en matière d'eau et d'assainissement, nous a informés de la nécessité de réaliser des travaux de réfection du réseau d'assainissement entre la rue des Airs et le chemin du Mas Blanc. En raison des travaux sur l'avenue de Montpellier, nous avons demandé de décaler ces travaux dans le temps. Il va pourtant falloir les réaliser. Encore une fois ils vont engendrer des perturbations et encore une fois nous mettrons tout en œuvre pour minimiser le plus possible ces perturbations. Nous ne manquerons pas de vous tenir informés dès que nous aurons des informations plus précises.

Potelets sur l'avenue des Embruscalles, pourquoi ?

Dans le but de sécuriser les piétons, de limiter la vitesse des véhicules et d'empêcher les stationnements très gênants, des potelets ont été posés sur l'avenue des Embruscalles. Comme pour l'avenue de Montpellier les potelets hauts évitent les stationnements et les potelets bas protègent les piétons. De plus, ils viennent remplacer les barrières rouges et autres bacs à fleurs en donnant une uniformité à la traversée de Claret.



Lutter contre ces stationnements anarchiques et dangereux

Extension du parking place du stade

Lors des manifestations à la salle polyvalente, le parking de la place du stade est vite plein. De plus, la municipalité est soucieuse d'offrir du stationnement à proximité des commerces et de l'avenue du Nouveau Monde. Avec la fin de la réhabilitation de la Maison du parc, le parc et ses abords vont être ouverts au public, il convenait donc de réaliser quelques places de parking supplémentaires. Cette extension du parking du stade sera réalisée avec des matériaux permettant de minimiser l'imperméabilisation des sols.

Parvis de la bibliothèque deuxième phase

Le béton désactivé sur le parvis de la bibliothèque avait pour but de sécuriser un sol particulièrement glissant et de le rendre plus esthétique. Nous avons donc remplacé le carrelage abîmé jusque devant l'Atelier car la partie restante était en bon état. Cependant lors des récentes pluies, cela devenait dangereux, car les usagers étaient moins attentifs. Voilà pourquoi la deuxième tranche de travaux a été réalisée pour uniformiser l'ensemble du revêtement.



Quel avenir pour la volière ?

Les travaux de la réhabilitation de la maison du parc touchent à leur fin et laissent apparaître la façade sud de cette bâtisse avec sa magnifique orangerie. Se pose alors la question de l'avenir de « la volière » ? Ce bâtiment sans valeur architecturale évoque de nombreux souvenirs pour plusieurs générations de Claretains qui l'ont toujours connue. Cependant, elle est située un peu près de la maison du parc et ferme la perspective avec l'esplanade du Nouveau Monde. Sa réhabilitation s'avère beaucoup plus onéreuse que sa démolition. C'est pourquoi le conseil municipal s'interroge sur sa suppression. Toutefois si elle devait avoir lieu, dans le cadre de l'aménagement de l'espace situé entre le parc et la salle polyvalente, le conseil municipal s'engagerait à créer un local de stockage pour les associations et notamment le Comité des fêtes. Ce local serait bien sûr plus adéquat et mieux intégré à la configuration des lieux.

5

Signalétique, panneau d'information et application



Il paraît qu'il faut vivre avec son temps. Alors même si nous sommes dans un village à taille humaine, où nous avons l'occasion d'échanger, de se communiquer les informations, et même si notre policier municipal informe les plus isolés, nous avons décidé d'implanter un panneau numérique d'informations. Nous pourrions ainsi communiquer les manifestations, les renseignements sur la vie municipale, mais aussi les messages d'alerte. En parallèle, nous avons souscrit la mise en place de l'application « intramuros » et la refonte de notre site internet. Enfin nous allons poursuivre la signalétique des bâtiments communaux.

Et aussi...

Nourrissage, Vagabondage, Stérilisation des animaux

Nous rappelons à tous les habitants que le nourrissage des animaux (notamment les chats) sur le domaine public est interdit. Cette pratique favorise la prolifération des animaux errants, engendre des nuisances (salissures, maladies, conflits entre animaux) et peut perturber l'équilibre de la biodiversité locale. Le printemps arrive, et avec lui la période de reproduction, il est essentiel que les chiens et chats soient stérilisés. **Une population animale non contrôlée entraîne souffrance et abandons.** La commune a signé une convention avec la fourrière, qui peut être sollicitée à tout moment pour capturer les animaux errants sur le domaine public. Nous encourageons les propriétaires à veiller sur leurs animaux. Il est rappelé que l'identification des chiens et chats est également obligatoire, conformément à la loi. Merci de votre compréhension et de votre engagement pour le bien-être animal et la propreté de notre village.

Domaine de Villeneuve

Le domaine de Villeneuve : l'histoire d'une exploitation familiale qui s'écrit au fil des générations.

En 1985, Christian et Myriam Florac achètent et fondent le Domaine de Villeneuve. En 2005, c'est Anne-Lise et Bernard Fraisse qui reprennent les rennes du domaine pour le plus grand bonheur de Christian et Myriam.

Enfin en 2014, Victorine et Thibaut (les enfants d'Anne-Lise et Bernard) se lancent à leur tour dans l'aventure. Alors qu'auprès de Bernard, Thomas (son gendre) se passionne pour l'apiculture, Victorine apporte sa sensibilité à quelques cuvées et assure aussi une communication et une commercialisation à son image, moderne et enthousiaste. Thibaut par sa rigueur et son esprit d'entreprendre donne une dimension XXL au domaine. C'est avec joie et fierté que Anne-Lise et Bernard accompagnent la troisième génération à la tête du Domaine de Villeneuve.

Le vendredi 7 février avait lieu l'inauguration du bâtiment abritant la chaîne d'embouteillage, en présence de Jérôme Despey, Président de la chambre d'agriculture, Monsieur Denis Carretier, Président de la chambre régionale d'Agriculture et bien sûr Monsieur le Maire de Claret avec plusieurs membres du Conseil Municipal.



Inauguration du domaine



Inauguration de la chaîne d'embouteillage



Et aussi...

L'inauguration des gîtes de la maison du parc le 13 Juin

C'est le 13 juin qu'est prévue l'inauguration des nouveaux gîtes de la Maison du Parc. En effet, la dernière partie de la réhabilitation de cette emblématique bâtisse a permis la réalisation de 3 gîtes supplémentaires et d'un local à vocation commerciale ou artisanale. Ce projet de plus de 850 000 € permettra à la commune d'accueillir des visiteurs pour soutenir l'économie locale.

Taille des platanes

Depuis plusieurs années, la municipalité demande aux services du Département d'élaguer les platanes situés le long de la zone urbaine de la départementale qui traverse Claret. La réponse est toujours la même : « Nous ne pratiquons plus de taille rase, ce n'est pas conseillé pour l'état sanitaire de l'arbre ». Pourtant, depuis qu'ils sont plantés, ces arbres ont subi régulièrement les tailles effectuées (à l'époque) par la DDE. Ils s'en retrouvaient renforcés, résistaient mieux aux étés secs et se portaient bien mieux que de nos jours. La raison de cette nouvelle stratégie ne serait-elle pas plutôt économique ? Ces platanes appartenant donc au Département, la municipalité ne peut pas intervenir même à ses frais.



Cependant devant notre insistance un élagage dit de « haute tige » va être réalisé par le Département. Pour ce qui est des platanes appartenant à la commune et situés devant les écoles, une taille rase a été réalisée.

Pompe de relevage des égouts de Bouyssier



Nous avons été plusieurs fois alertés par des Clarétains du dysfonctionnement de la pompe de relevage de l'égout de Bouyssier. Cette problématique avait déjà été relevée par nos services, qui en avaient informé la Communauté de communes, qui est compétente en matière d'eau et d'assainissement. De plus, Monsieur le Maire a contacté le directeur du service eau et assainissement de l'intercommunalité pour évoquer avec lui ce problème récurrent sur ce poste de relevage.

Malheureusement, ce dysfonctionnement est fréquent sur les postes de relevage quels qu'ils soient, quand des intempéries (fortes pluies) ont lieu. Le problème est le suivant, l'eau de pluie s'engouffre dans le réseau d'eaux usées et la pompe de relevage ne débite pas suffisamment pour remonter toute cette eau au réseau.

Monsieur le Maire a toutefois demandé au directeur du service compétent en la matière, d'analyser et si possible de réaliser les travaux nécessaires pour un bon fonctionnement de ce poste de relevage qui est le seul de la commune. Nous ne manquerons pas de vous tenir informés de l'évolution de cette situation, car Monsieur le Maire et l'ensemble du conseil municipal sont particulièrement attachés au respect et à la qualité de notre environnement.

Retenue de la Matane: souvenir d'un chantier visionnaire

La retenue collinaire de la Matane collecte l'eau de pluie du bassin versant. Cette eau est ensuite utilisée pour l'irrigation agricole. Elle joue également un rôle d'écrêteur de crues lors des épisodes cévenols. De plus c'est devenu un site extrêmement riche pour la biodiversité. Quand on voit aujourd'hui la fréquence et l'intensité des aléas climatiques (inondation, sécheresse extrême...) on se dit que c'était « bien vu ! ».



Un Centre de Loisirs dynamique !

Le centre de loisirs a vécu une période riche en animations ces trois derniers mois, remplis d'activités variées et passionnantes. Durant les vacances, les enfants ont pu profiter d'une activité innovante : une initiation au Lightpainting. Encadrés par l'organisme AURYN, enfants et adultes ont pu découvrir cet art fascinant de capturer des images lumineuses en mouvement. Les éclats de rire et la créativité étaient au rendez-vous alors que chacun expérimentait avec la lumière et son appareil photo, créant des œuvres éphémères et magiques.

En parallèle, un jeu de piste a été organisé dans le village, impliquant les commerçants locaux. Chaque participant avait la chance de s'arrêter dans les différents commerces ouverts, résolvant des énigmes qui mettaient à l'épreuve leur sens de l'observation et leur esprit d'équipe. Cela a permis de renforcer les liens avec les acteurs locaux tout en explorant notre village de manière ludique.

Des programmes variés créés par le personnel du centre de loisirs, qui permettent aux enfants de se créer de jolis souvenirs de vacances !



Lien intergénérationnel : le centre de loisirs rend visite à l'EHPAD

Le 12 février, la Maison de retraite de l'Orthus avait invité les enfants du centre de loisirs pour une dégustation de crêpes avec Boum party. Ce jour-là, une dizaine d'enfants ont rejoint nos aînés afin de partager avec eux un moment de convivialité intense où la bonne humeur, la musique et les chants étaient les maîtres mots. Une belle manière de tisser des liens intergénérationnels !



Et aussi...

Passez vos vacances sur Claret avec la Maison des Jeunes !

Il n'y a pas que le centre de loisirs qui oeuvre pour la jeunesse clarétoise ! Pour les plus grands, la Maison des Jeunes (MDJ) leur ouvre grand ses portes. Gérée par les "Manon's", comme elles aiment être nommées, la MDJ propose aussi bien en semaine que pendant les vacances des activités ! Pendant les vacances de février 4 activités ont été proposées et 21 enfants ont participé.

Encore une fois les jeunes ont répondu présents et repartent avec de beaux souvenirs en tête ! La MDJ présente d'ores et déjà son programme des vacances de printemps, alors n'hésitez pas à vous inscrire, les places sont limitées !

Activité du Club Séniors

Le "Club Sénior du Chemin des Verriers" présidé par Paul Soler, compte actuellement une cinquantaine d'adhérents dont une dizaine de membres issus des communes voisines.

Indépendamment de ses activités, comme les jeux de société, ateliers créatifs, lotos goûters, sorties culturelles et repas à thème, le Club relaie activement celles proposées par le Département aux séniors du territoire via le CCAS de Claret. Ainsi, dans le cadre du programme « Bien Vieillir », le club a participé à 14 ateliers incluant notamment des séances de mémoire, des conseils en nutrition, de la gym douce et de la peinture sur verre. Ils seront suivis dès le 8 avril par 6 séances axées sur la mémoire olfactive pilotées par l'association Nez 'Bulleuse. Enfin, 6 ateliers de gymnastique cérébrale seront proposés aux séniors en septembre prochain par l'Association Brain Up, afin de leur apprendre les méthodes et les techniques visant à entraîner et à préserver la mémoire.



Assemblée Générale des Anciens Combattants



Le samedi 15 février l'Assemblée générale des Anciens combattants de Saint-Gely/Pic Saint-Loup s'est tenue à la salle polyvalente de Claret sous la présidence de Bernard Plombat. Elle s'est clôturée par un déjeuner de cohésion qui a réuni 200 participants. Créée en décembre 2009, cette association compte 325 adhérents. Elle incarne à la fois la mémoire collective, la solidarité et l'engagement civique, sa mission principale consistant en un soutien aux anciens combattants. À l'occasion de cette assemblée, le diplôme d'honneur de porte-drapeaux a été remis à Sylvie Bue de Montferrier-sur-Lez. Étaient présents au temps protocolaire : Alain Barbe, Président de la CCGPSL et maire des Matelles, Florence Brau, Maire de Prades-le-Lez, Philippe Tourrier, Maire de Claret, Stéphane Cubizolles, Président de la section locale de Claret.

Pierre Sanchez : Adieu Pierrot

C'est avec tristesse que nous avons appris le décès de monsieur Pierre Sanchez. La municipalité n'oublie pas que durant de nombreuses années, il fut le représentant des anciens combattants de la commune. Présent à toutes les commémorations, il était un fervent défenseur du devoir de mémoire et de la paix. Le conseil municipal fait part à tous ses proches de sa profonde compassion. Les Claretains n'oublieront pas Pierrot.



Avant les vacances



Le temps pluvieux le jour du marché de Noël et le vent n'avaient pas permis de faire la retraite aux flambeaux et de tirer le feu d'artifice prévu dans la soirée. C'est pourquoi la municipalité a décidé de l'organiser avec le soutien du comité des fêtes et du personnel périscolaire le vendredi 20 décembre, à la veille des vacances de Noël. Une initiative qui a ravi grands et petits ! Retraite aux Flambeaux, feu d'artifice, chocolat et vin chaud offert par la municipalité et servis par le Comité des Fêtes. Une belle façon de débiter les fêtes de fin d'année !



Fête de la truffe

Encore un très grand succès pour la 17ème édition de la fête de la truffe. Le soleil était présent (même s'il était un peu pâle) il y avait beaucoup de truffes, des vins et produits du terroir de qualité et d'excellents repas à base de truffe, servis par le Comité des Fêtes et le Comptoir d'Aurelia.

Cet évènement porté par "Los Festaires" et soutenu par : la commune, la Communauté de communes du Grand Pic Saint-Loup et le Département a encore une fois attiré de nombreux visiteurs. Dès le matin nous avons le plaisir d'accueillir le sénateur Hussein Bourgi, ainsi que Alain Barbe président de la Communauté de communes du Grand Pic Saint-Loup, son vice-président, Maire de Vailhauquès Hussam Al Mallak et notre Conseiller départemental Jacques Rigaud. Monsieur le maire accompagné de quelques élus du conseil municipal, ont eu le plaisir de partager le déjeuner en leur compagnie. L'occasion d'évoquer les projets de la commune en toute convivialité.



Des échanges officiels, en toute simplicité et convivialité

Les Pétanqueurs sont en forme !

Avec le printemps les concours de secteur qualificatifs pour le championnat de l'Hérault se succèdent. Chaque week-end ce n'est pas moins d'une ou plusieurs équipes du club de pétanque de Claret qui se qualifient pour représenter le secteur du Pic Saint-Loup au championnat de l'Hérault. Bravo à eux !



Doublettes, doublettes mixtes, et triplettes, les équipes qualifiées



Le concours triplette mixte à Claret

Retour sur l'organisation du tournoi de pétanque ce samedi 15 mars à Claret par le Petanc'Club Clarétain !

Une belle journée sportive accompagnée d'un grand soleil ! Au total ce n'étaient pas moins de 94 équipes engagées pour le qualificatif de secteur Pic Saint-Loup en triplette mixte !

C'est avec le soutien de la municipalité, que les dirigeants du club de pétanque ont préparé cet évènement ! Tout s'est parfaitement déroulé et de l'avis de tous : participants et observateurs, l'organisation était parfaite, parking, terrains de jeux, buvette, restauration ...

Le club de pétanque particulièrement dynamique sur Claret tenait à remercier les services techniques de la mairie ainsi que le policier municipal pour leur soutien.

Une belle satisfaction pour les dirigeants du club, l'équipe municipale et tous les claretains qui ont vu le village s'animer au rythme de "tu tires ou tu pointes ?" Encore un grand bravo à l'association et à très vite pour de nouveaux tournois !



Bilan de la saison pour les chasseurs de sangliers

La saison de la chasse au sanglier s'est terminée fin mars, l'occasion pour l'équipe de l'association « gros gibier » de faire le bilan sur une année où les populations de sangliers restent difficiles à contrôler. Du 15 août 2024 au 30 mars 2025, 56 battues ont eu lieu, au cours desquelles 114 sangliers (67 mâles et 47 femelles) ont été prélevés.



Recensement de la population



Le recensement de la population Clarétaine a eu lieu du 15 janvier au 16 février. Supervisés par l'INSEE et encadrés par Yannick De Salvador les quatre agents recenseurs recrutés par la commune ont collecté les informations nécessaires pour envisager l'avenir.

La population municipale totale correspond au nombre réel de Clarétains vivants dans leur habitation durant 6 mois ou plus, ainsi que les résidents de la maison de retraite. La population DGF (dotation globale de fonctionnement) représente la population totale, à laquelle il convient d'ajouter une personne par résidence secondaire. La population DGF est celle retenue par l'État pour le versement à la commune de cette dotation. Le questionnaire de l'INSEE que vous avez rempli est bien sûr plus poussé et permet à l'État d'envisager les équipements structurants de notre pays.

En six ans, on constate que Claret a augmenté de 183 habitants, soit 1,8% par an.

<u>Population municipale totale</u>		<u>Population DGF</u>	
2019	2025	2019	2025
1671	1843	1703	1886

<u>Nombre total de logements</u>		<u>Nombre de résidences Principales</u>		<u>Nombre de résidences secondaires</u>		<u>Nombre de logements vacants</u>	
2019	2025	2019	2025	2019	2025	2019	2025
756	856	677	772	32	43	47	37

Urbanisme

Suite aux incendies dans le massif de la Gardiole, le Préfet de l'Hérault a fait de la lutte contre la cabanisation et les infractions aux règles d'urbanisme une priorité.

Il a mis à disposition des communes le logiciel «Lucca34» logiciel de géolocalisation utilisé par la DDTM. Outre les services de la DDTM, la Police Rurale de la CCGPSL et notre policier municipal sont habilités à intervenir pour relever toutes infractions.



Et aussi...

Les réunions de quartiers auront lieu au printemps

Très appréciées des Clarétains, les réunions de quartier auront lieu cette année les jeudi 17 et 24 avril et le mercredi 30 avril 2025.

Elles se dérouleront dans les quartiers suivants : à Farjou, aux Embruscalles et à la Maison des Associations. L'occasion de se retrouver et d'échanger sur les actions de l'équipe municipale, sur notre cadre de vie, notre environnement, nos manifestations... et sur l'avenir de notre commune. Ce sera aussi une opportunité de plus pour partager un moment convivial, autour du traditionnel verre de l'amitié accompagné d'un apéritif concocté par les commerçants du village.

"Adesias" Jean Paul Lauraire



On se souvient que Jean Paul a fait partie de l'équipe municipale durant trois mandats. Maire adjoint, il était un élu particulièrement impliqué pendant vingt ans. C'est l'époque où Claret vit la fin de l'exode rural, l'époque où l'équipe municipale avec à sa tête Christian Jean, met en place son développement, l'époque où Claret s'anime, une époque joyeuse et un peu insouciantes comme pouvait l'être Jean Paul.

Il était surtout sur tous les fronts, élu de terrain il accompagnait les grands travaux: le réseau d'assainissement, réseau d'eau, le centre administratif, la salle polyvalente, la caserne, le stade de foot ou encore le lac de la Matane. Mais Jean Paul fait également partie de ces gens dévoués qui animent le village. Pompier volontaire, président de la Diane Clarétaine, joueur de foot inoxydable au SOC, il conduit le corso fleuri pour la fête votive, il s'occupe de la vachette à la corde, participe au gymkhana, il tire le feu d'artifice, il organise le Rallye touristique du foyer rural, il tire les numéros des lotos, organise le concours de pêche à la truite et j'en oublie sûrement. Jean Paul ne savait pas dire non, si l'on avait besoin de lui, il était là. Quand il descendait travailler à Montpellier sa voiture était pleine, et il faisait le tour de la ville pour déposer l'un ou l'autre. Jean Paul était intergénérationnel, toujours partant, des copains à la pétanque, à la pêche, à la chasse, au foot, pour des parties de cartes, un repas, ou tout simplement partager un verre au bistro.

À l'heure où il nous quitte, des tas de souvenirs se bousculent, des matchs de foot bien sûr, des parties de taureau, un week-end au ski, l'inauguration du stade du Chastel en Lozère. Beaucoup ont des souvenirs de moments simples mais heureux passés avec Jean Paul.

C'est pourquoi aujourd'hui, nous disons à toute sa famille, à tous ses proches et surtout à ses enfants Delphine, Sabine, et Jocelyn, nous ne l'oublierons pas. Jean Paul aimait la vie, il aimait les gens, il aimait Claret, modestement Jean Paul a marqué un moment de l'histoire de notre village.



Le service "Eau du Pic"

Depuis le 1er janvier 2025, la gestion du service de l'eau est confiée à une régie intercommunale, "L'eau du Pic". La communauté de communes du Grand Pic Saint-Loup prend désormais directement en charge ce service.

Pourquoi ce changement ? Cette transition vers une régie intercommunale s'inscrit dans la volonté de garantir un service de l'eau plus transparent, maîtrisé et adapté aux spécificités locales. Cette évolution permettra de :

- Renforcer la transparence de la gestion de l'eau, avec une visibilité accrue sur les coûts et les investissements nécessaires pour maintenir et améliorer le réseau ;
- Optimiser les ressources financières en renforçant le contrôle des dépenses et des investissements pour une gestion plus rigoureuse ;
- Améliorer la réactivité et la proximité du service, en facilitant la gestion directe par des équipes locales et en renforçant les canaux de communication avec les usagers.

Ce changement n'entraînera aucune interruption de service. Les équipes sont mobilisées pour assurer une transition fluide, garantissant la continuité et la qualité de l'eau fournie à chaque abonné.



Paolo Venini à la Halle du Verre

Cette année encore, la Halle du Verre accueille une magnifique exposition consacrée à l'artiste PAOLO VENINI.

Une occasion exceptionnelle de contempler à Claret 100 pièces uniques qui ont fasciné la Triennale de Milan ou encore la Biennale de Venise.

L'exposition sera visible du 1er avril au 24 octobre 2025 à la Halle du Verre. De nombreuses animations y sont organisées tout au long de la saison (démonstration de filage de verre, visites guidées...).

Retrouvez le programme et les horaires d'ouverture sur le site de la CCGPSL.



Festival : Chansons d'ici et d'ailleurs

FESTIVAL DE MUSIQUES du MONDE à Claret les 26 et 27 Avril 2025.

Réservez votre week-end pour un festival haut en couleurs avec scène ouverte, concerts en plein air et à l'intérieur pour tout public, karaoké ...

Cet évènement est porté par la Communauté de communes et organisé par l'association « J'ai rendez-vous avec vous » avec la participation de la municipalité et de l'École de Musique de Claret.

Restauration et buvette sur place.

Programme à venir sur le Facebook de la mairie.

CHANSONS d'ici et d'ailleurs
CLARET
26 ET 27 AVRIL 2025

BANAN'N JUG
LAURENT MADIOT
ÉCOLE DE MUSIQUE DE CLARET
KARAOKE LIVE GÉANT

LEILA NEGRAU
DUO ZEBRE VERT - BAL FOLK
ULRIKE VAN COTTHEM - BALADE CHANTÉE
LE CRAYON BIZARRE - JEUNE PUBLIC

www.jaizrendezvousavecvous.fr - 07 87 93 97 26 - contact@jaizrendezvousavecvous.fr

CHANSONS d'ici et d'ailleurs
PROGRAMME
Samedi 26 avril

SCÈNE EXTERIEURE
16 h : CARTE BLANCHE À L'ÉCOLE DE MUSIQUE DE CLARET
17 h : CHORALES - LES 3 CLAP YES
18 h : KARAOKE CHORALE - venez chanter en chœur autour d'un nouveau concept de karaoké

SALLE POLYVALENTE
20 h - 30 : CONCERT - ENTREE SEULE / ADMISSION 10€
Une partie : LAURENT MADIOT chansons françaises originales, rafraichissantes et poétiques.
Zéro partie : BANAN'N JUG quartet féminin, chansons nord et sud américaines

Dimanche 27 avril

10 h : LE CRAYON BIZARRE ENTREE SEULE PAR ABRIE spectacle jeune public autour des poèmes de Maurice Carême sur RINNE - CATHERINE LOGEST
11 h : BALADE CHANTÉE La soprano ULRIKE VAN COTTHEM vous accompagne pour une balade en chantant les plus grands airs de la chanson du monde (Carmen, orfeo negro...)
Départ du village du festival. Participation libre.
13 h : SCÈNE OUVERTE
14 h : 30 DUO ZEBRE VERT chansons et musique occitane, initiation danses folkloriques et bal.

SALLE POLYVALENTE
17 h : CONCERT ENTREE SEULE / ADMISSION 10€
LEILA NEGRAU : Maloya, chansons de la Réunion et de Brassens !
Suivi d'une nœde de chansons, ouverte à tous - REPAS rougail saucisse et tarte sucrée
(uniquement en pré-réservation)

Restauration et buvette sur place

En savoir plus, réservation
https://bit.ly/jaizrendezvous25
https://bit.ly/jaizrendezvous25
www.jaizrendezvousavecvous.fr
07 87 93 97 26
contact@jaizrendezvousavecvous.fr

Célébrer la nouvelle année

Cérémonie des voeux à la population



De nombreux Clarétains avaient répondu présents à l'invitation de l'équipe municipale pour les traditionnels voeux du maire. Après avoir salué les personnalités et l'ensemble des convives, Monsieur le maire a évoqué la situation internationale et nationale, puis il est revenu sur les difficultés financières que rencontrent les collectivités territoriales et notamment le Département. Il a ensuite détaillé la situation de Claret. « Au mois d'avril le conseil municipal de Claret votera le budget 2025. Le fonctionnement devra être maîtrisé et l'investissement prudent, mais avec les élus nous avons la volonté de rester optimistes et forts de notre sérieux et de notre expérience nous espérons mener à bien plusieurs projets tout en gardant la capacité d'agir pour les années à venir ». Il est ensuite revenu sur les réalisations de 2024 avant d'évoquer celles prévues pour 2025. Il a aussi insisté sur l'importance des événements et manifestations organisés par la municipalité et le monde associatif, qui soutiennent notre économie locale et renforcent notre cohésion sociale. Il a souligné également l'implication du personnel municipal malgré les difficultés rencontrées. Il est rapidement revenu sur l'emballement excessif et sûrement instrumentalisé des réseaux sociaux au sujet des travaux d'électrification de l'avenue de Montpellier. Avant de conclure, il a dit un mot sur l'intercommunalité et le passage en régie du service eau et assainissement. Et enfin il a souhaité au nom de l'équipe municipale, « à toutes et tous une bonne année 2025, qu'elle vous apporte santé, bonheur et prospérité ». Comme chaque année tout le monde a pu ensuite visionner avec plaisir une vidéo qui retraçait l'année écoulée, avant de partager le verre de l'amitié et un buffet apéritif salé concocté par les élèves de la MFR de Claret.

15 -

Voeux au personnel municipal

La cérémonie des voeux au personnel municipal a eu lieu le jeudi 30 janvier. L'occasion pour les élus et pour le personnel de faire un point sur l'année qui venait de s'écouler, d'évoquer l'avenir et de partager un moment convivial. Dans son allocution, Monsieur le Maire est revenu sur les difficultés engendrées par les absences liées à l'état de santé de certains agents à qui on souhaite bien sûr un prompt rétablissement. Il a évoqué aussi les nombreux motifs de satisfactions et pour n'en citer qu'un, il prit l'exemple du nouveau service rendu aux Clarétains : le centre de loisirs. Pour conclure, il fit part de quelques projets envisagés pour la dernière année du mandat et a souhaité à tous une bonne année 2025 !



Mise à l'honneur des réussites locales !

Notre village regorge de talents et d'initiatives inspirantes ! Que ce soit un exploit sportif, une réussite artistique, un projet associatif, une innovation professionnelle ou tout autre défi, nous souhaitons mettre en lumière les habitants qui font briller notre commune. Vous avez accompli un projet dont vous êtes fier ? Vous connaissez quelqu'un qui mérite d'être mis à l'honneur ? Partagez avec nous ces belles réussites ! Contactez la mairie (mairie@claret.fr) pour nous en faire part. **Ensemble, célébrons l'engagement et les talents de notre village !**

La municipalité est heureuse de vous annoncer qu'une jeune Clarétaine, **Julia Jean** a porté fièrement les couleurs de la commune et surtout de son lycée agricole François Rabelais de Saint-Chély-d'Apcher au Salon International de l'Agriculture à Paris. Julia et ses camarades ont participé au trophée international de l'enseignement agricole.



Inscriptions scolaires

Vous êtes nouveaux arrivants sur la commune, ou votre enfant aura 3 ans en 2025, il est temps pour vous de réaliser son inscription scolaire ! Pour cela, vous n'avez qu'à envoyer un mail à l'adresse suivante : mairie@claret.fr pour recevoir le formulaire.

Infos pratiques

Mairie de Claret

Place de l'Hermet · 34270 Claret

Tél. : 04 67 02 93 80

mairie@claret.fr · www.claret.fr

Facebook : [communedecaret34](https://www.facebook.com/communedecaret34)

Instagram : [communedecaret34](https://www.instagram.com/communedecaret34)

Ouverture au public du mardi et jeudi 16h /19h

Pompiers	18
Samu	15
Police/Gendarmerie	17
Enfance maltraitée	119
Services de secours	112
Services de secours pour malentendants	114
SAUR urgence eau	04 34 20 30 08

5 avril 2025
Repas des aînés de l'Orthus (Salle polyvalente)

6 avril 2025

Vide-grenier - Comité des fêtes

12 avril 2025

Repair Café (Salle polyvalente)

19 avril 2025

Chasse aux oeufs de Pâques APEC (Parc)

26 et 27 avril 2025

Festival "Chansons d'ici ou d'ailleurs"

8 mai 2025

Commémoration

17 mai 2025

Inauguration poulailler collectif (Parc)

24 mai 2025

Tournoi de tennis de table

25 mai 2025

Salon des livres et des arts

du 29 mai au 1er juin 2025

Tournoi de foot - SOC

14 juin 2025

Repair Café

14 juin 2025

Spectacle de danse - Arts et sports (Gradins)

21 juin 2025

Fête de la Musique

23 juin 2025

Feu de la Saint-Jean

4 juillet 2025

Kermesse de l'APEC

Déchetterie mercredi 14h/18h,

vendredi, samedi 9h/12h - 14h/18h

Marché samedi 9h/13h

Bibliothèque mardi 16h/19h mercredi, samedi 10h/12h

La Poste lundi, mardi, jeudi, vendredi

9h/12h - 13h30/16h45, mercredi 9h/12h

École maternelle 04 67 59 04 20

École élémentaire 04 67 02 84 06

Cantine 06 72 26 17 33

Maison des Jeunes 04 67 02 84 06

Garderie/Centre de loisirs